

LE SITE DE VESVRE

Enquête patrimoniale
pluri-disciplinaire sur
un site archéologique

NEUVY-DEUX-CLOCHERS (CHER)



Le visiteur du vaste ensemble fortifié de Vesvre à Neuvy-Deux-Clochers perçoit tout d'abord la tour et son caractère imposant avant d'appréhender la complexité du site.

Le regard patrimonial suit cette évolution. Il s'est élargi progressivement aux 7 hectares environnant la tour à partir des études archéologiques engagées dès 1998 préalablement aux travaux de clos et de couvert de la tour. Il englobe aujourd'hui la totalité des différentes composantes du site au regard de l'importance et de la qualité de la documentation archéologique découverte notamment lors de la fouille préventive initiée en 2003 sous la responsabilité de Victorine Mataouchek (institut national d'archéologie préventive - Inrap).

La direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire (service régional de l'archéologie) a prescrit, dès lors, une expertise systématique en accompagnement des travaux. L'accumulation de données ainsi acquises et la nécessité de leur mise en perspective a conduit à la formation d'un collectif pluridisciplinaire de 22 chercheurs (dont 15 de l'Inrap) coordonné par Victorine Mataouchek.

Les premiers résultats de l'enquête en cours sont présentés dans ce 3^{ème} volume de la série « patrimoine protégé ». Il s'agit également de mettre en exergue les résultats du dialogue constructif entre les acteurs patrimoniaux, l'un des gages de succès dans ce type d'entreprise où s'associent archéologie préventive préalable aux travaux et archéologie programmée.

La cohérence de cette action a été facilitée par le maintien en responsabilité d'un même chercheur pour réaliser l'ensemble des diagnostics par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Par ailleurs, la qualité de la démarche engagée par la commune de Neuvy-Deux-Clochers pour la sauvegarde du site permet aujourd'hui d'envisager une valorisation de l'ensemble en bénéficiant des résultats de l'enquête historique et archéologique au fil de l'avancée des recherches.

Enfin, la conservation régionale des monuments historiques a réactivé en 2015 la procédure de protection pour permettre d'appréhender le site dans sa globalité. Dans le cadre de sa mission de contrôle scientifique et technique, elle a engagé une étude pour déterminer le parti de restauration du logis seigneurial et de valorisation du site.

La démarche pragmatique de cette opération s'est faite sans esprit de système, ce qui a permis une diffusion régulière des résultats d'une recherche conciliant les impératifs d'une conservation matérielle qui exige une réactivité et ceux du temps des études scientifiques.

Sylvie Le Clech

Directrice régionale des affaires culturelles
du Centre-Val de Loire



LE SITE DE VESVRE

Enquête patrimoniale
pluri-disciplinaire sur
un site archéologique

NEUVY-DEUX-CLOCHERS (CHER)





CONSERVER, PROTÉGER, RESTAURER, ÉTUDIER :

conjuguer les démarches

Par **Nathalie Arbaret** | ingénieure des services culturels et du patrimoine, DRAC Centre-Val de Loire

et **Anne-Isabelle Berchon** | chargée d'études documentaires, DRAC Centre-Val de Loire



Dernier habitant de la tour : Camille Habert © fonds ATV.

En 1961, au décès de Camille Habert, dernier habitant de la tour de Vesvre, les différents bâtiments qui constituent le site se dégradent.

UN CONSENSUS SUR L'INTÉRÊT DU SITE...

Au début des années 1970, le délabrement de la charpente de la tour suscite une première mobilisation de passionnés. Ils prennent des mesures de sauvegarde immédiate par l'étalement des poutres maîtresses et la mise hors d'eau du bâti.

Ils forment alors l'association des Compagnons de la Tour de Vesvre.

Dès cette époque, la municipalité de Neuvy-Deux-Clochers marque son intérêt pour le site dont elle mesure les enjeux pour la connaissance de son histoire et la gestion de son développement touristique.

La nature exceptionnelle de l'ensemble fortifié et l'aggravation de l'état sanitaire de la tour conduisent ensuite à l'intervention des services patrimoniaux de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire qui apporte un soutien indéfectible aux études et aux travaux depuis 1994.



État d'abandon du site © DRAC Centre-VdL - CRMH - Anne-Isabelle Berchon.

CONSERVER ...

Dès 1974, la commune développe une politique d'acquisition foncière. À cette date quatre parcelles, correspondant à l'emprise de la tour, sont acquises au franc symbolique.

En 2005, la propriété communale s'étend aux terrains voisins comprenant le colombier, les étables et la grange en état de ruine.

Plus récemment, en 2012, l'achat de la motte confirme l'attention portée à l'ensemble fortifié.

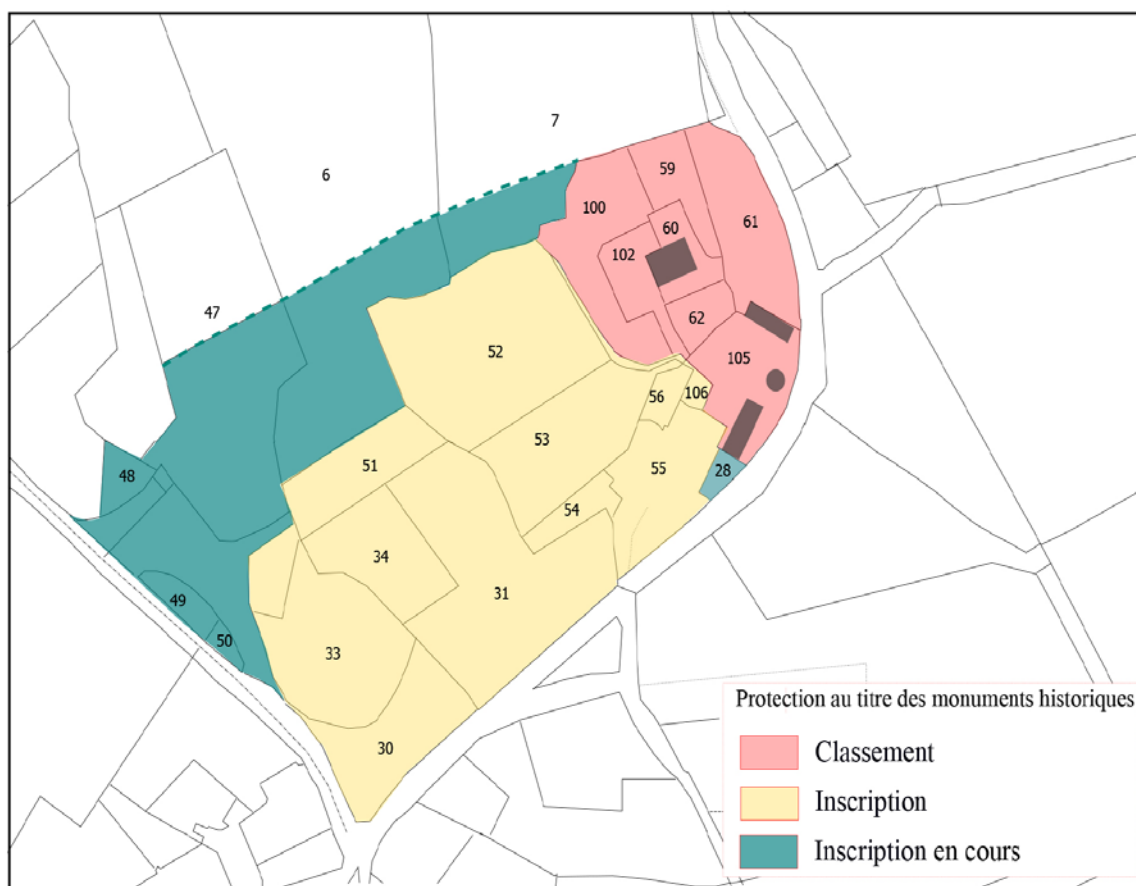
La présence sur le site de l'association des Amis de la Tour de Vesvre, qui a pris le relais des Compagnons de la Tour de Vesvre en 2002. Elle assure son entretien et garantit sa notoriété par l'organisation des visites.

PROTÉGER ...

Les façades et les toitures de la tour et celles du colombier sont inscrites au titre des monuments historiques le 15 juillet 1976.

En 1990, la municipalité de Neuvy-Deux-Clochers, désireuse d'entreprendre, avec le concours scientifique, technique et financier de l'État, les travaux urgents de restauration de la tour, en sollicite le classement au titre des monuments historiques.

Considérant son intérêt historique et architectural exceptionnel, l'ensemble du site castral, fait l'objet d'un arrêté préalable d'inscription au titre des monuments historiques, le 8 août 1991. Cet arrêté concernait : la motte (tertre et fossé) ; la tour en totalité avec son terre-plein et son escarpe, ses fossés et son accès ; les ruines du manoir édifié sur le terre-plein ; la guérite d'angle sud-est ; et le sol correspondant à l'emprise de la basse-cour de la tour.



Les niveaux de protection du site © DRAC Centre-VdL - STAP 45 - Nathalie Arbaret, d'après un plan d'Anne-Isabelle Berchon.

Après l'avis favorable au classement donné par la commission supérieure des monuments historiques et avec l'accord du conseil municipal, l'arrêté ministériel du 25 mars 1993 classe au titre des monuments historiques les parties du site qui appartenaient à la commune : la tour, en totalité ; certaines parties de son terre-plein, de ses fossés et de l'escarpe, des ruines du manoir, et la guérite sud-est, en totalité. Cet arrêté de classement se substitue, en ce qui concerne les parties classées, aux arrêtés d'inscriptions de 1976 et de 1991. Ceux-ci demeurent néanmoins valides pour les parties du site possédées par des propriétaires privés qui n'avaient pas donné leur adhésion à la mesure de classement.

Les dernières procédures de protection au titre des monuments historiques ont répondu aux demandes, exprimées par la municipalité, de classement de terrains qu'elle avait nouvellement acquis, et à son souhait, partagé par les services patrimoniaux de l'État, d'étendre progressivement le plus haut niveau de protection à l'ensemble du site afin de lui donner une cohérence historique.

Actuellement, la protection au titre des monuments historiques de la résidence seigneuriale est assurée par deux mesures. L'arrêté d'inscription de 1991, qui seul, demeure en vigueur pour les propriétés privées, et concerne les parcelles ZH 30, 31, 33, 34, 51 à 56, 99, 101, 103 et 104. Il complète l'arrêté du 10 octobre 2008 portant classement des parties construites et non construites du site, situées sur les parcelles ZH 59, 60, 61, 62, 100, 102, 105, et appartenant à la commune (ce dernier arrêté de classement s'est substitué, en totalité, à celui de 1993 et à l'arrêté d'inscription de 1976).

Le 8 juin 2015, la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), a souhaité étendre la protection existante à certaines parties des fossés de la tour et de la basse-cour de la motte. Elle a, de plus, émis à nouveau un vœu de classement de toutes les parties composant l'ensemble fortifié de Vevre, et notamment la motte acquise par la commune en 2012. Cette procédure est en cours d'instruction.



Échafaudage 1998 : premier volet de restauration de la tour © Inrap.



Grange et colombier en ruine © DRAC Centre-VdL - CRMH - Anne-Isabelle Berchon.



Panneau de chantier du programme de restauration de 2005-2006 © Inrap.



Reprise en sous-œuvre des fondations et fers en attente © Inrap.



Avancement des travaux de restauration de la façade ouest de la tour © Inrap.

RESTAURER ...

Suite à l'étude préalable de François Voinchet, architecte en chef des monuments historiques, en 1994, les années 1990 et 2000 témoignent d'une nouvelle étape. Trois tranches de travaux de restauration centrés sur la Tour sont programmées :

- la restauration de sa charpente et de sa couverture entre 1997 et 1999 ;
- la reprise en sous-œuvre des murs-de-refend de la tour en 2003 et 2004. En effet, l'insuffisance de leurs fondations engendraient une fragilisation de l'édifice dont les voûtes, qui couvrent les caves, et les cheminées de l'étage risquaient de s'effondrer.
- la restauration des élévations extérieures, dont de nombreuses pierres se déchaussaient, entre 2005 et 2006.



Grillages du chantier de restauration du colombier en 2014 © Inrap.



Grange et colombier après restauration © Inrap.

À la suite de ces premières campagnes de restauration, d'autres chantiers sont mis en œuvre.

- le colombier est mis hors d'eau en 2006 et sa charpente est déposée.
- En 2011 et 2012, les ruines de la grange de la ferme moderne sont au centre d'un programme de travaux de restauration sous la conduite de Bernard Ruel, architecte du patrimoine. C'est aujourd'hui une salle d'expositions et de conférences.
- La restauration du colombier est réalisée entre 2013 et 2014. Le programme concerne les élévations mais également le sous-sol de la cour de la ferme pour l'enfouissement des réseaux.



Démarrage de la fouille de deux sondages sous la tour, en amont de la reprise en sous-œuvre des murs-de-refend © Inrap.

ÉTUDIER ...

Tous ces travaux indispensables pour la sauvegarde du site peuvent néanmoins conduire à l'altération voire à la disparition des archives du sol et de la construction, produits de la longue histoire du site. Les recherches archéologiques réalisées dans ce cadre relèvent donc de l'archéologie préventive. Elles s'imposent à l'aménageur préalablement aux travaux. Prescrites par la Drac Centre-Val de Loire Service régional de l'archéologie, elles ont toujours été dirigées par Victorine Mataouchek, chercheur de l'Institut de recherches archéologiques préventives.

- Le projet de restauration des élévations extérieures de la tour est à l'origine de la première intervention en 1998 sous la forme d'une évaluation du potentiel archéologique de l'édifice profitant de la mise en place des échafaudages. Elle devait permettre de définir les interventions nécessaires avant la future restauration.

- La fouille préventive prescrite en préalable à la stabilisation de l'édifice a été réalisée en fonction du calendrier de travaux de consolidation qui consistait en une reprise en sous-œuvre par puits blindés et d'étalement des voûtes. En 2003, elle s'est attachée à la surveillance du décaissement des puits blindés. Elle s'est muée en 2004 en une fouille préalable aux travaux circonscrite à l'emprise des puits blindés alternés. Ainsi, seule une surface de 30 m² a fait l'objet d'une fouille minutieuse.

- Un an plus tard, en 2005, l'opération de fouilles archéologiques des élévations extérieures de la tour a débuté en amont de leur restauration. Ce travail a été réalisé face par face jusqu'en 2006 intégrant également l'étude de la cage d'escalier extérieure, le long de la face sud.

La grande qualité des résultats acquis au cours de ces opérations archéologiques a conduit le Service régional de l'archéologie à renforcer son action à partir de 2011. Toute campagne de travaux sur le site est dorénavant systématiquement précédée d'une intervention archéologique.



Mise au jour d'une portion du mur de clôture d'origine de la cour, ici recouvert par les fondations de la bergerie, lors du diagnostic de 2013 © Inrap.



Campagne de relevé topographique menée dans le cadre du PCR Vesvre © C. Villenave.



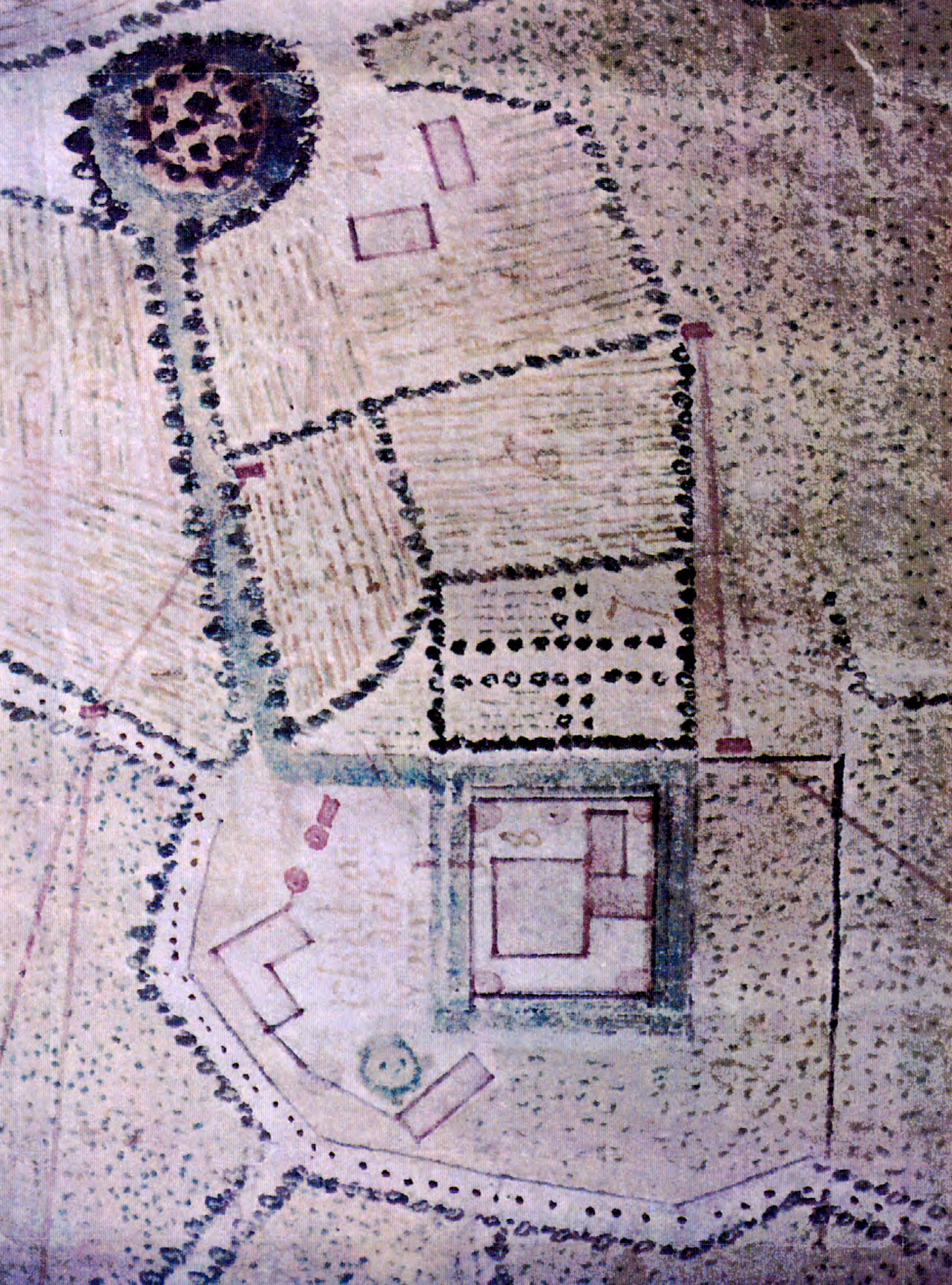
Présentation des résultats dans le cadre d'exposition © Inrap – Solène Bonleu.

Ainsi, les projets de rénovation de la grange et de restauration du colombier de la ferme moderne donnent lieu, en 2011 et 2013, à une expertise archéologique des élévations des deux bâtiments et à un suivi des tranchées de drainage et de réseaux. Dans les deux cas, le questionnement porte plus particulièrement sur la reconnaissance du mur de clôture de la cour de la ferme, sur la chronologie de mise en place des constructions et sur l'ancienneté de l'occupation dans cette zone du site.

Parallèlement, les campagnes annuelles d'archéologie programmée, menées depuis 2012, dans le cadre d'un projet collectif de recherches (PCR Vesvre) bénéficient de ce travail de prévention systématique et de la pérennisation de la présence d'un chercheur pour réaliser les différentes opérations d'archéologie préventive.

Enrichie d'une approche pluridisciplinaire qui intègre aux côtés des archéologues, des historiens, des spécialistes des sciences de la terre, des datations, un géophysicien... elle marque un tournant décisif pour l'étude de l'ensemble du site de Vesvre et de son environnement, en l'inscrivant dans une démarche globale.

Les nombreuses découvertes faites au cours de ces opérations sont présentées, de manière synthétique, dans ce volume. Au-delà du nombre d'interventions, elles soulignent l'importance de la coordination d'un groupe de chercheurs travaillant sur des thématiques croisées pour la connaissance du site de Vesvre et sa restitution à tous.





PRÉSENTATION DU SITE :

un site aux multiples composantes

Par **Victorine Mataouhek**

archéologue, spécialiste
archéologie sur le bâti,
coordinatrice du PCR
(Inrap, CIF / UMR 7324 CITERES)



Le site de Vesvre à Neuvy-Deux-Clochers se situe dans le nord du département du Cher, sur la frange sud du Pays-Fort, à dix kilomètres de Sancerre.

Il s'agit d'un ensemble fortifié complexe comprenant une basse-cour centrale cantonnée, d'un côté, par une motte castrale et, de l'autre côté, par un terre-plein supportant la tour de Vesvre.

Ce terre-plein accueille également les vestiges d'un logis détruit dans les années 1970.

En haut : mise en relief de la carte IGN au 1/25000 © D. Fargeot †.

Cette partie du site est protégée par un fossé et doublé, vers l'extérieur, par un talus, encore faiblement perceptible dans le paysage.

Enfin, au sud-est du terre-plein se trouve une seconde basse-cour, appelée basse-cour orientale, transformée ultérieurement en ferme.

Ainsi composé, le site fortifié couvre une superficie proche de sept hectares.

UNE SITUATION SURPRENANTE

Le site de Vesvre est implanté en fond de vallée d'un ruisseau qui se jette dans la rivière Grande Sauldre. Il ne s'agit donc pas d'un site édifié sur une proéminence pour contrôler un territoire, mais plutôt d'un site caché aux yeux de tous et aménagé dans un environnement plutôt humide. Cette situation surprenante était vraisemblablement dictée par sa position stratégique sur la route entre les Aix-d'Angillon et Sancerre, et par la présence d'une frontière à garder entre ces deux rivaux.



Vue d'ensemble de la motte depuis le sommet de la tour © Inrap.



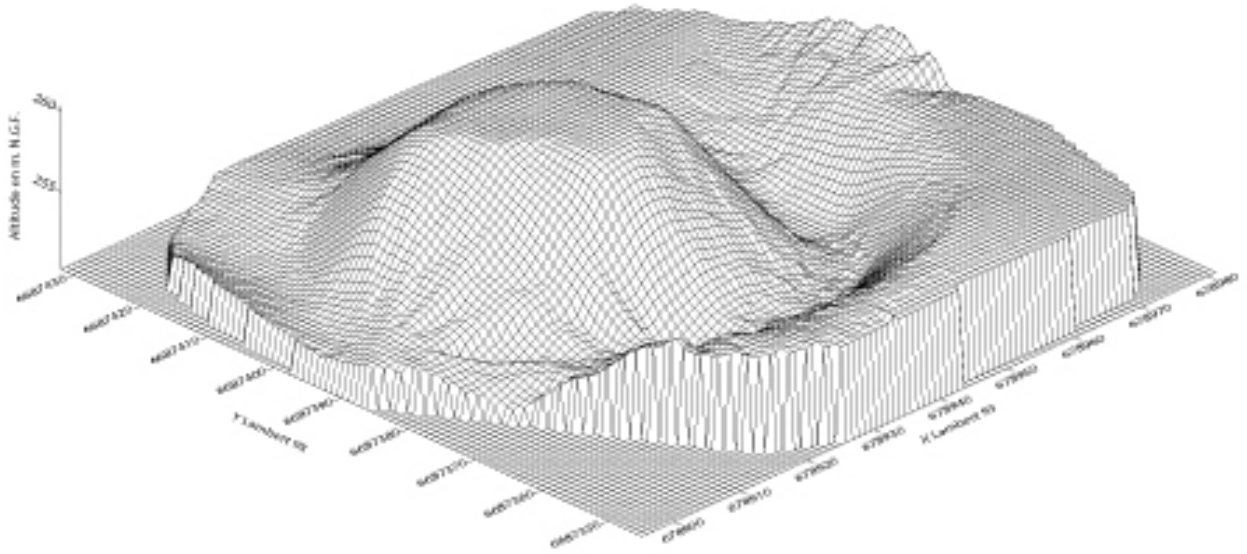
Vue des fossés sur le côté est de la motte © Inrap.

LA MOTTE

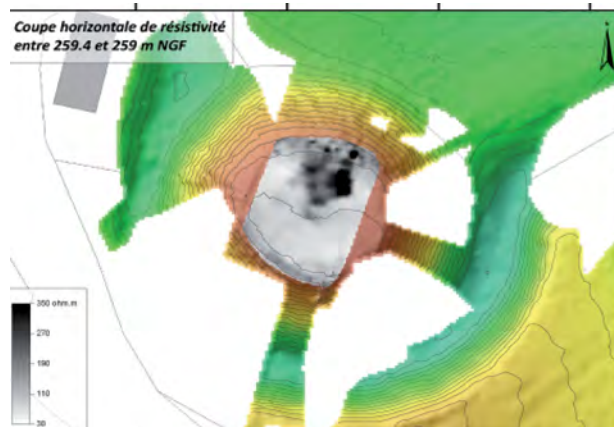
La motte mesure 50 mètres de diamètre pour une élévation de 10 mètres. Il est vraisemblable qu'elle soit à l'origine entièrement ceinte par un fossé annulaire se raccordant à celui de la basse-cour attenante. À son sommet, on observe une plate-forme de 20 mètres de diamètre et pratiquement plane.

Les prospections géophysiques réalisées sur cet ouvrage ont révélé la présence des vestiges enfouis d'une construction, sans doute en maçonnerie, implantée sur le côté nord de la plate-forme.

En l'état des recherches menées sur le site, nous ne possédons aucun élément de datation. À titre d'hypothèse de travail, nous supposons qu'elle a pu être construite en même temps que la basse-cour et la plate-forme seigneuriale au nord du site.

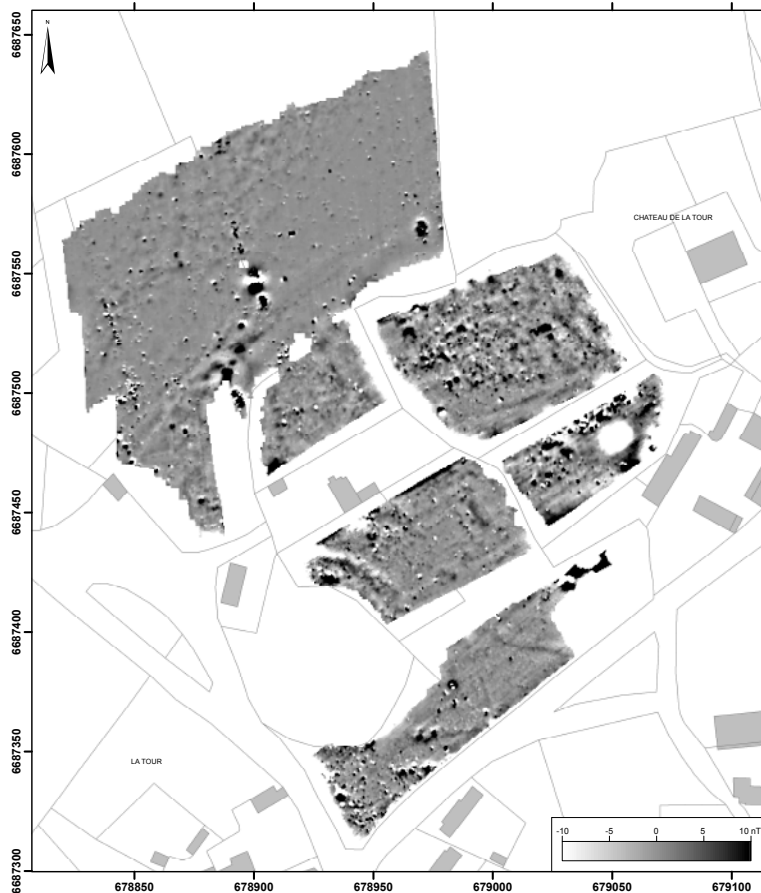


Représentation de la motte en 3D, après levé micro-topographique © D. Josset, Inrap.



Vestige d'un bâtiment relevé par la prospection géophysique de 2014 © G. Hulin, Inrap.

Carte des anomalies magnétiques, après élimination des effets régionaux, issue de la prospection géophysique de la basse-cour centrale en 2012 © G. Hulin, Inrap.



Vue partielle de la basse-cour centrale depuis le sommet de la motte © Inrap.



Vue des fossés sur le bord oriental de la basse-cour centrale © Inrap.

LA BASSE-COUR CENTRALE

La basse-cour centrale occupe une emprise importante de 150 mètres de long pour presque 100 mètres de large, soit près de 1,5 hectare.

Elle est protégée par un fossé mesurant environ 8 mètres d'ouverture, mais, son colmatage progressif ne permet plus d'en apprécier le profil exact. Le fossé est doublé à l'extérieur par un talus, distant en moyenne de 16 mètres et large d'environ 3 mètres.

Les prospections géophysiques ont révélé la présence de nombreuses anomalies pouvant correspondre à des vestiges d'occupations. Ces derniers semblent plus denses au plus près de la plate-forme seigneuriale, au nord du site.

Dans l'attente d'investigations archéologiques plus poussées, on ne sait pas encore pendant combien de temps la basse-cour est occupée ni à quand peut remonter sa création. Il est toutefois vraisemblable que son aménagement participe au même projet que celui de la création de la plate-forme seigneuriale.



Vue générale de la tour, après restauration © D. Fargeot †.

LA TOUR ET LE TERRE-PLEIN

Le terre-plein prend la forme d'un vaste quadrilatère de quarante mètres de côté environ, surélevé de 1,50 m en moyenne par rapport au sol de la ferme voisine. Il est entouré par un vaste fossé peu profond mais très large. Seule l'escarpe du fossé est chemisée et il est probable qu'elle corresponde aux bases de l'ancienne courtine fortifiant le terre-plein. Elle comporte encore deux petites guérites ou échauguettes à ses angles sud-est et sud-ouest, attribuables au XVI^e siècle.

La tour est édiée au début du XIII^e siècle. Elle n'est pas située au centre du terre-plein, mais plutôt excentrée vers le sud. Elle adopte un plan quadrangulaire de 21 m de long par 15 m de large avec des murs de plus de 2,50 mètres d'épaisseur. Construite principalement en grès ferrugineux, elle mesure environ 27 m de haut et abrite aujourd'hui quatre niveaux, du réseau de cave de plain-pied aux combles.

Ses façades extérieures comportent encore un ressaut qui était initialement appareillé avec d'épaisses dalles en marne compressée, appelées marnes de Saint-Doulchard. Ce ressaut correspondait à l'origine au passage entre le premier et le second niveau, avant que les intérieurs ne soient entièrement remaniés au cours du XVI^e siècle. C'est sans doute à cette période que l'on doit la superbe charpente qui surmonte la tour encore aujourd'hui.



Guérite de l'angle sud-est du terre-plein avec ses canonnières © Inrap.



Vue de détail sur la charpente de la tour © Inrap.



Vestiges du four à pain, partiellement dégagé en 2005 © Inrap.



Face arrière du logis en septembre 1884, archive inédite, Pierre de Goy, Société des Antiquaires du Centre, AD du Cher, cote 0002 F 00720.



Face avant du logis en septembre 1884, archive inédite, Pierre de Goy, Société des Antiquaires du Centre, AD du Cher, cote 0002 F 00720.



État de ruine du logis en 1981 © fonds privé, J. Millet.

LE LOGIS

Le logis est situé sur le terre-plein à l'angle nord-ouest de la tour. Il a connu plusieurs périodes d'agrandissement et de modifications avant l'état de ruine qui le caractérise aujourd'hui.

Initialement, il s'implante sans doute sur l'emprise d'un bâtiment plus ancien, peut-être contemporain de la tour.

Puis, il se développe vers l'est, contre la face nord de la tour, et vers le nord, en outrepassant le tracé de la courtine et en englobant une de ses tours de défense.

Il accueillait vraisemblablement les appartements privés au XVI^e siècle, et peut-être des dépendances fonctionnelles comme la cuisine, ainsi que le suggère la présence du four à pain mis au jour en 2005 contre la face nord de la tour.



Extrait de l'atlas Trudaine.



Le colombier en 1975 © fonds J. Millet.

LA BASSE-COUR ORIENTALE

La basse-cour orientale se situe sur le côté sud-est du terre-plein de la tour et couvre près de 2000m².

On sait peu de choses de ses dispositions initiales, mais il est possible qu'elle se soit formée dès le XIII^e siècle, lorsque la tour de Vesvre est édifiée.

Il est probable qu'elle ne soit véritablement fortifiée qu'au cours du XVI^e siècle, lorsque qu'en parallèle les défenses du terre-plein sont diminuées. Cette basse-cour commande désormais l'accès vers le terre-plein.

Elle comporte alors une enceinte avec deux tourelles d'entrées et une grosse tour avec canonnières sur le flanc oriental, accueillant un colombier.



Juxtaposition de l'embrasure intérieure d'une canonnière et des boulins de pigeons © Inrap.



Proposition de restitution 3D du site de Vesvre avec le terre-plein, la tour, le logis et la ferme implantée dans la basse-cour orientale © J.-M. Tournefier, D. Fargeot †.



Extrait du cadastre de 1829, AD du Cher, cote 3P 2602/02.

LA FERME

La ferme est aménagée dans l'emprise de la basse-cour orientale, sans doute dans le courant du XVIII^e siècle.

Les nouveaux bâtiments sont adossés contre la paroi intérieure de l'ancienne enceinte. La ferme comporte ainsi une soue accolée à une des tourelles d'entrée, une vaste grange, placée dans l'angle sud-est de la basse-cour, une étable accolée contre le front nord.

Le diagnostic archéologique réalisé en 2014 dans la partie orientale de la cour a révélé la présence d'une ancienne mare attribuable au XVIII^e siècle témoignant d'une bonne maîtrise de la conception d'ouvrages d'art hydrauliques.





L'HISTOIRE DU SITE :

un site au rare potentiel

Par **Victorine Mataouчек**

archéologue, spécialiste
archéologie sur le bâti,
coordinatrice du PCR
(Inrap, CIF / UMR 7324 CITERES)

Les résultats des recherches archéologiques conduites depuis 2003 ont considérablement contribué à modifier la vision que l'on avait de ce site, depuis sa formation jusqu'à l'état qu'il revêt aujourd'hui. De nombreuses questions restent cependant en suspend et nourriront les prochains programmes de recherches.

En l'état actuel des recherches, on fait remonter les premières traces d'occupation du site à la fin du IX^e siècle. C'est, semble-t-il, un vaste projet d'aménagement du territoire qui se met alors en place progressivement.

La localisation des premières installations n'est pas encore connue, mais on sait qu'elles abritent le maître d'ouvrage des travaux, probablement jeune élite sortie du rang, et son entourage. De nombreux artisans sont aussi présents : forgeron, verrier, potier, charpentier, bourrelier, et autre manufacturier. En parallèle, les terres avoisinantes sont mises en cultures ou mises en pacage, comme l'attestent les graines recueillies lors des fouilles.

Une des étapes du projet d'aménagement du fond de vallée correspond à la construction d'une vaste plate-forme. Les fouilles conduites en 2003 n'ont concerné qu'une faible partie de cet élément et sa forme complète reste encore indéterminée. Cependant, les sondages géotechniques entrepris sur le site et la lecture géoarchéologique des carottes ont montré que la plate-forme couvrait une surface d'au moins 2000 m².

Cette dernière révèle la mise en œuvre d'un projet ambitieux, réfléchi et opportun. Il est probable que plus de 3000 m³ de remblais sont apportés pour exhausser la plate-forme. Une partie, constituée de couches d'argile, provient du creusement des fossés alentours, tandis qu'une masse importante correspond à des déchets organiques, issus des travaux de défrichements. Mais, on a pu également déterminer que les ouvriers puisent régulièrement dans le tas de déchets des premières habitations pour alimenter le chantier de construction. On retrouve ainsi les chutes de tailles du charpentier ou du bourrelier, mais aussi des objets brisés ou des vêtements trop usés mêlés à des sédiments organiques.

L'ensemble des couches de construction de la plate-forme est maintenu par une armature en bois et en pierres qui retiennent les sédiments et assurent la stabilisation de l'ouvrage.

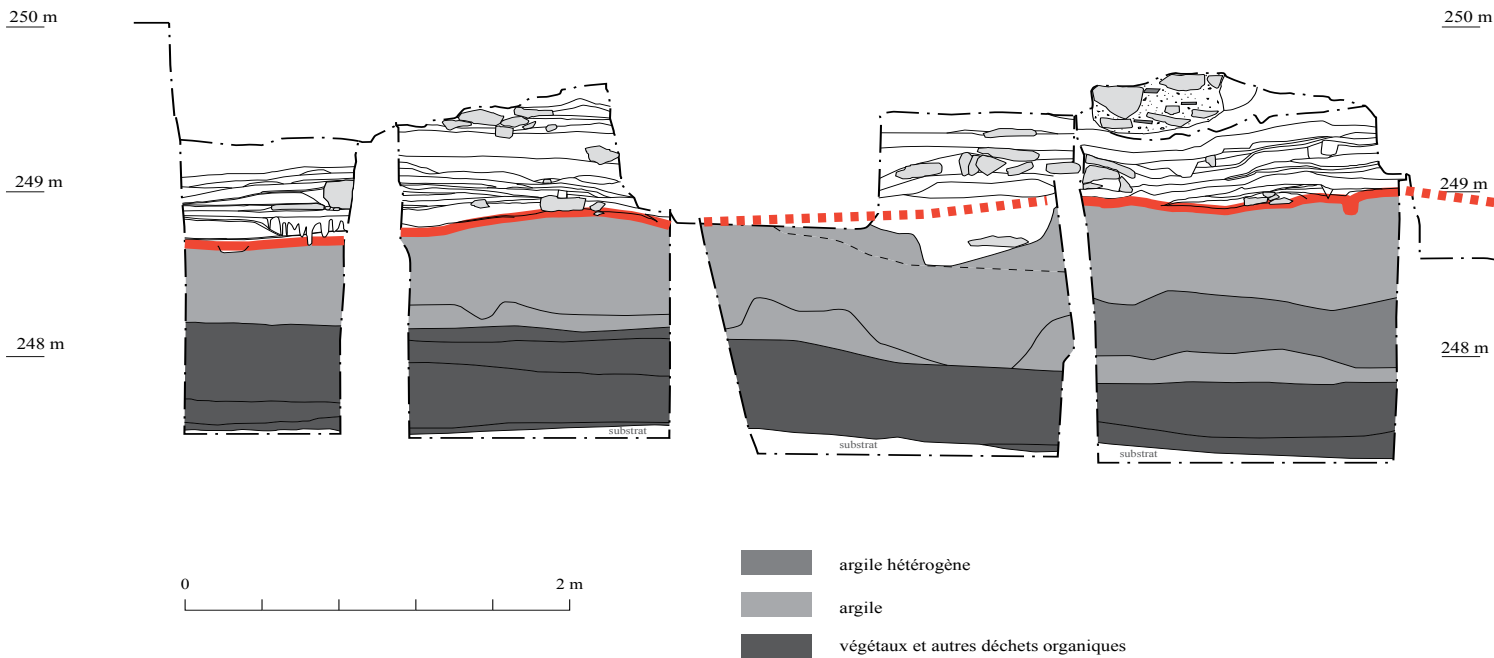


a

b

- a : fragments de chaussure © Inrap.
- b : verre en place © Inrap.
- c : boucle de ceinture © Inrap.
- d : strap-guide © Inrap.
- e : éléments de tableterie © Inrap.

Relevé de la coupe stratigraphique sur la plate-forme © Inrap.





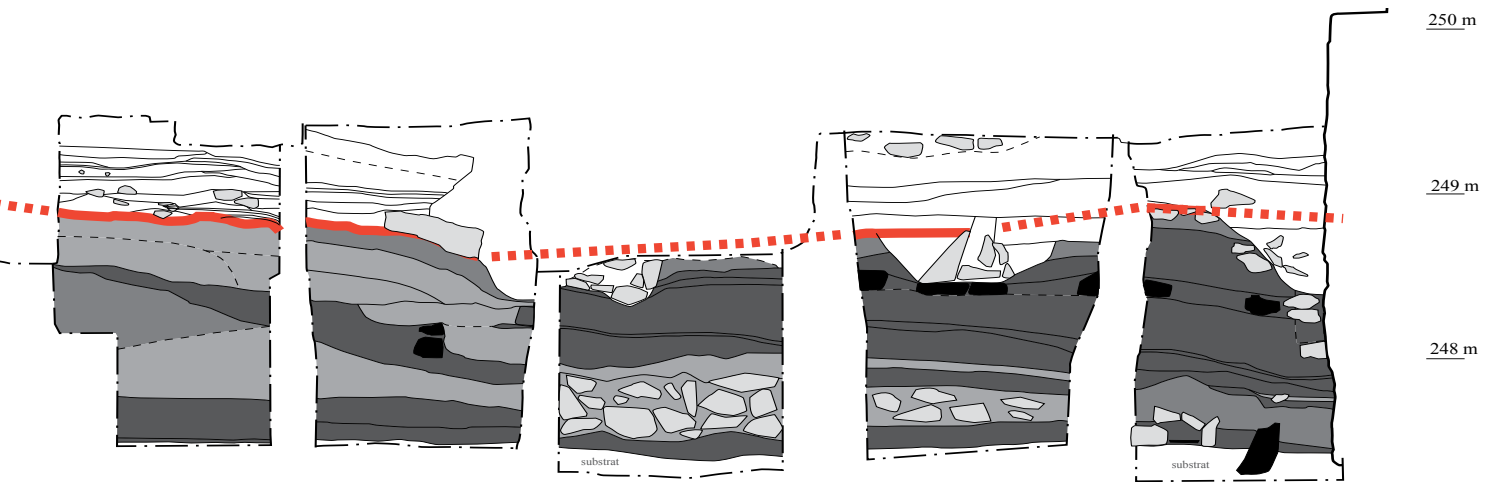
c







e

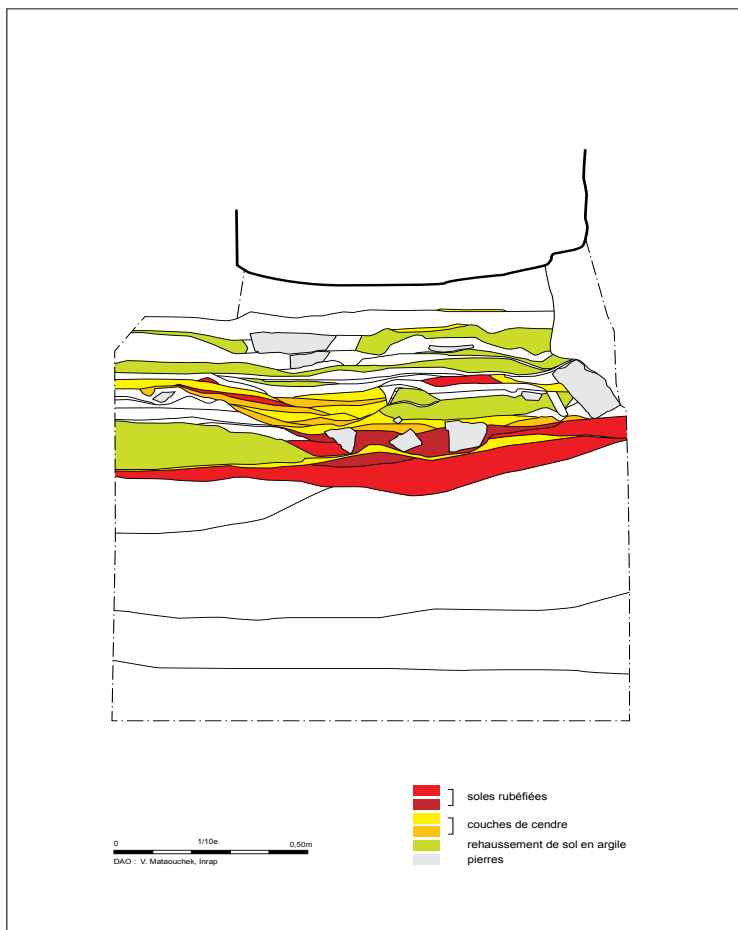


d



 pièces d'armature en bois
 pierres

 sommet de la plate-forme
 sommet restitué de la plate-forme



Relevé stratigraphique d'une coupe sur un atelier de forge © Inrap.

On ne sait pas encore si ce projet d'aménagement englobe dès l'origine l'érection de la motte et la basse-cour centrale. L'hypothèse de travail, pour l'instant privilégiée, est celle d'un site bi-polaire qui verrait, dès le départ, la création de la motte et de la plate-forme enserrant la basse-cour.

De la même manière, on ne sait pas si la construction qui a été détectée sur le sommet de la motte appartient à ce programme de travaux ou s'il s'agit d'une construction ultérieure.

Sur cette plate-forme, mise ainsi hors d'eau, trois siècles d'occupation se succèdent. Tout au long de cette période, il semble qu'un secteur à vocation artisanale perdure presque toujours au même endroit. Ces activités sont tournées vers ce qu'on appelle les arts du feu : forge et sans doute verrerie.

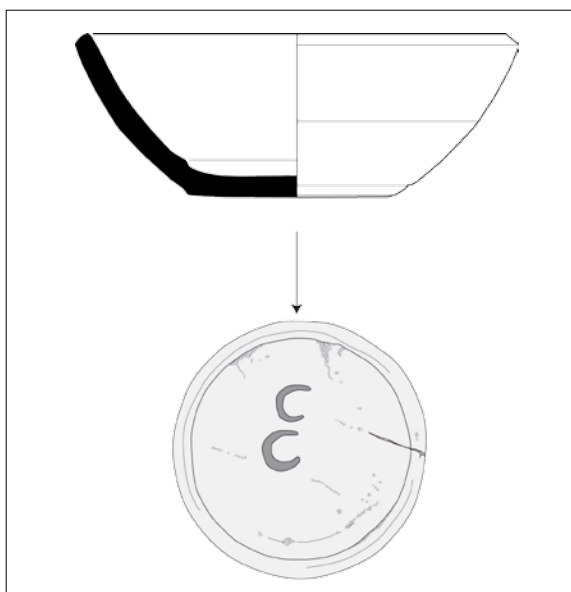
Dans l'emprise des fouilles entreprises entre 2003 et 2004, la présence de nombreux ateliers successifs a ainsi été reconnue. Cela a donné l'occasion de restituer l'évolution de la conception des foyers de forge, rarement aussi bien documentés sur un temps long, du X^e au milieu du XII^e siècle.



Stratification de plusieurs sols d'ateliers, avec foyers, éléments de sole surélevée et trous de piquets © Inrap.



Sol d'un atelier de forge, avec les trous de piquets du pare-feu © Inrap.



Dessin en coupe du hanap et de son socle portant la signature de l'artisan © Pierre Mille, Armelle Prévot, Inrap.



Hanap en bois tourné retrouvé dans les déblais de démolition © Inrap.

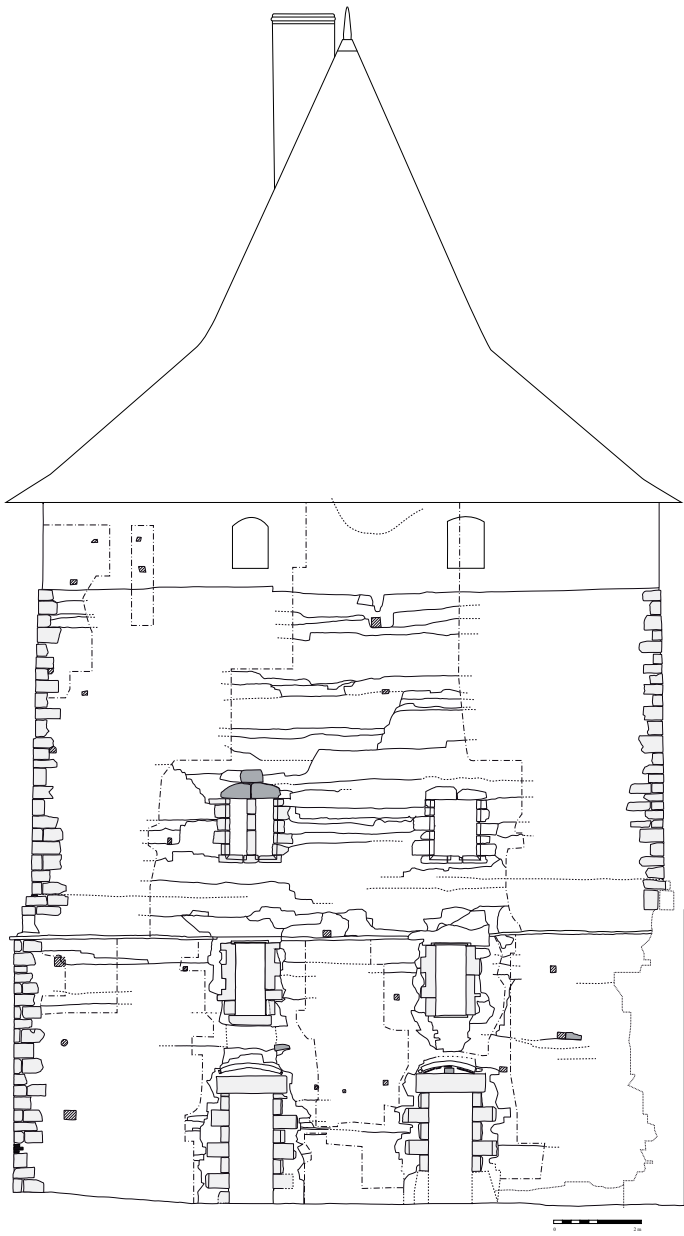
Au cours de la deuxième moitié du XII^e siècle, le site semble connaître une nouvelle ère. Hugues II délaisse un temps le site de Vesvre, siège de sa famille, pour devenir, de par son mariage avec Béatrix, seigneur de Ménéton-Salon. À la fin du XII^e siècle, il entreprend toutefois, juste avant sa mort, un nouveau chantier à Vesvre qui va en modifier considérablement l'aspect.

Les habitations qui étaient présentes sur le sommet de la plate-forme sont détruites, les sols sont entièrement nettoyés et raclés tandis que les déblais servent à combler les tranchées réalisées pour récupérer certaines maçonneries.

La plate-forme elle-même est finalement recalibrée et remodelée, pour servir d'assiette à la mise en œuvre d'un nouveau terre-plein, servant de base à l'édification d'une vaste tour seigneuriale : la tour de Vesvre.



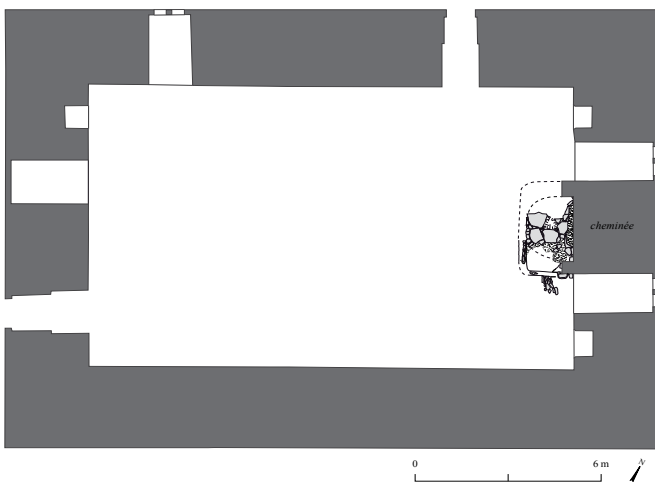
Bardeaux et planches retrouvés dans les déblais démolition des bâtiments fin XII^e siècle, ici en cours de dégagement © Inrap.



Relevé stratigraphique des élévations de la face orientale de la tour © Inrap.



Porte des latrines © Inrap.



Plan du rez-de-chaussée de la tour © Inrap.



Cheminée du rez-de-chaussée de la tour © Inrap.

En digne héritière des tours-maîtresses du XI^e siècle, cette tour, construite au début du XIII^e siècle, adopte un plan quadrangulaire et trapu, pour une élévation de trois niveaux. Elle accueille, ceci étant, un programme plus en lien avec son temps. La salle seigneuriale est aménagée dès le rez-de-chaussée, dans une vaste pièce très haute sous plafond, accessible par une porte principale à l'est et une seconde porte, au caractère peut-être plus privatif, au nord. La salle est chauffée par une vaste cheminée placée au centre du mur, face à l'entrée principale, et encadrée symétriquement par deux fenêtres et deux niches, de manière à mettre en scène le lieu de pouvoir.

Les espaces privés, à caractère résidentiel, sont vraisemblablement positionnés à l'étage. Ils bénéficient de nombreuses fenêtres et d'équipements d'hygiène, comme des cheminées ou des latrines en encorbellement. Il est probable que le système distributif est conçu dans l'épaisseur des murs très conséquente.

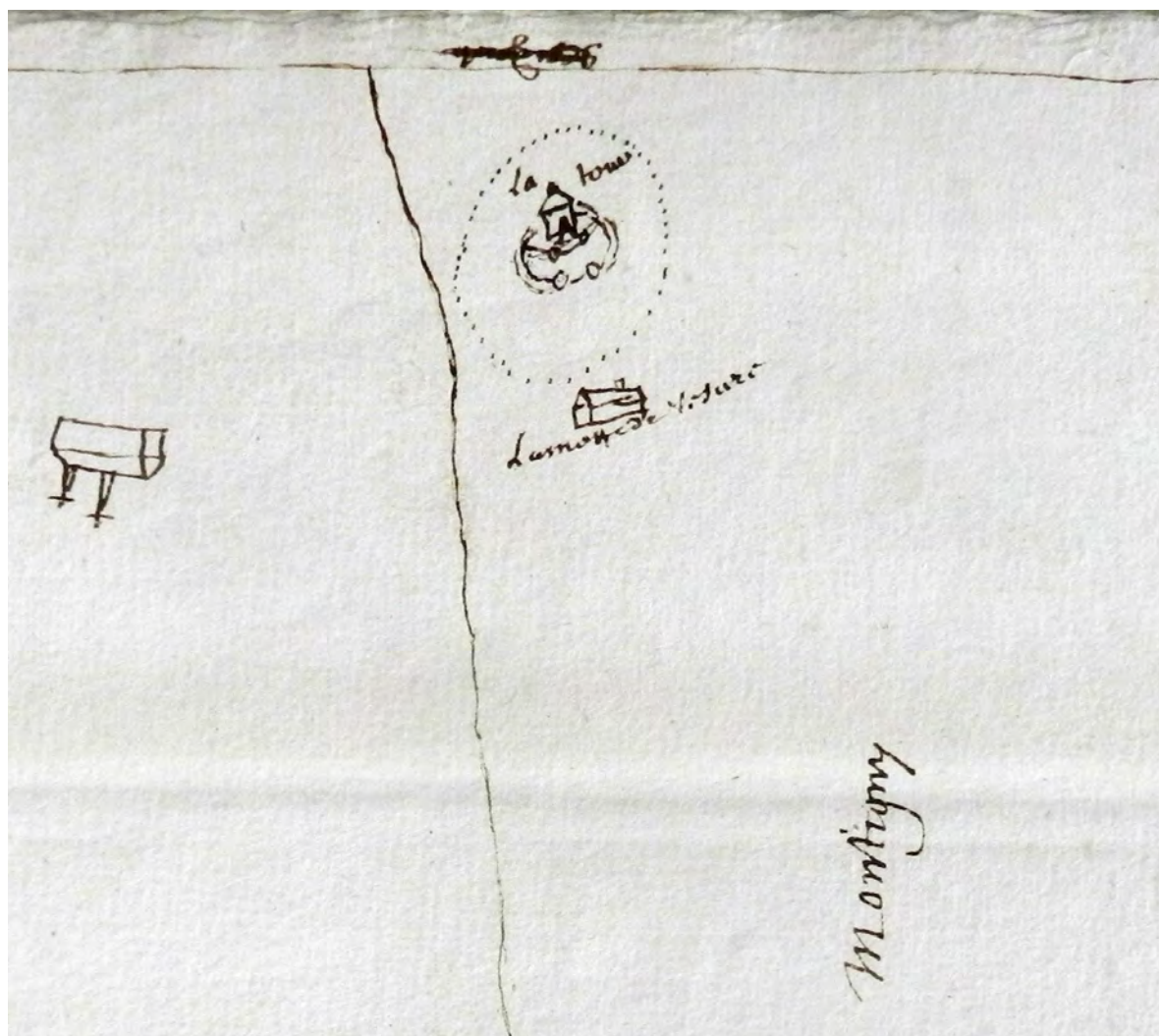
Enfin, le couronnement de la tour comprend manifestement un chemin de ronde, sans doute crénelé, dont on a retrouvé les dispositifs d'évacuation d'eau vers l'extérieur.

La tour n'est sans doute pas seule sur le terre-plein. Il est possible que la chapelle Saint-Julien ait été édifiée à proximité, peut-être sur le côté nord de la tour, en lien avec la porte privative. Il est possible qu'un autre bâtiment existait aussi dès l'origine, sous l'emplacement du futur logis.

L'analyse de la tour prise dans son environnement nous conduit à revoir l'interprétation que l'on avait de cet élément. On s'oriente désormais plutôt vers l'idée d'un ensemble fortifié, de type maison forte, ceint d'une courtine défendue par des tours portant archères, dont une seule est encore préservée.

Après le décès de Hugues II de Vesvre (XII^e siècle), alors que la tour est construite, ou sur le point d'être achevée, le domaine est partagé entre ses deux fils, Hugues III et Eudes II. La concrétisation de ce partage n'est pas encore acquise, chaque historien ayant suivi une piste distincte. Il est possible que le fils aîné ait conservé la tour, siège de la seigneurie de la Tour de Vesvre, alors que le fils puîné aurait conservé la motte et une partie de la basse-cour centrale, pour donner naissance à la seigneurie de la motte de Vesvre, rattachée ultérieurement à la seigneurie de Montigny.

C'est peut-être ce partage qui justifie la création d'une nouvelle basse-cour, implantée sur le côté sud du terre-plein, en lien direct avec la route des Aix à Sancerre. La nouvelle basse-cour, appelée basse-cour orientale, commande l'accès du terre-plein par un pont communiquant entre deux entités.



En haut : extrait de la copie d'un plan schématique daté de 1696 représentant la maison forte de Vesvre © P. Hurley.



Vestiges des nombreux passages percés dans la tour pour communiquer avec le logis © Inrap.

Dans le courant du XV^e puis du XVI^e siècle, le terre-plein et la tour de Vesvre connaissent de nouvelles transformations. L'intérieur de la tour est entièrement ré-étagé. Le volume de l'ancien rez-de-chaussée est découpé en deux pour former, en partie basse, un niveau de cave accessible de plain-pied et, en partie haute, une salle d'apparat.

Il est probable que les espaces privés à caractère résidentiel ne soient plus aménagés dans la tour, pour être intégrés dans le logis édifié à l'angle nord-ouest de la tour, entre cette dernière et la courtine. De nombreuses ouvertures sont ainsi percées dans les maçonneries de la tour pour faciliter les communications entre la tour et le logis, mais aussi pour éclairer généreusement la salle d'apparat.



Relevé en plan des vestiges du logis adossé au nord de la tour et hypothèses de reconstitution © Inrap - PCR Vesvre.



Restitution du plan de la basse-cour orientale © Inrap.

Il est possible que c'est à cette époque que les moyens de mise en défense du terre-plein sont entièrement revus. La courtine et plusieurs de ses tours seraient dérasées pour garantir plus de lumière à l'intérieur de la salle d'apparat et rendre la tour plus ostentatoire. Les préoccupations de défense demeurent toutefois, puisque la tour est défendue par des petites guérites bâties aux angles du terre-plein.

On attribue aussi à cette période la construction de l'enceinte de la basse-cour orientale, qui assure dorénavant la défense avancée du terre-plein. Cette nouvelle enceinte est munie de deux tourelles d'entrée et d'une grosse tour atypique accueillant un double programme, défensif et fonctionnel avec l'aménagement à l'intérieur d'un colombier. La mixité entre boulines et canonniers présents à un même niveau est à ce jour inédite.

Plus tard, peut-être dans le courant de la fin du XVIII^e siècle, la tour est une nouvelle fois transformée, avec la réduction de ses grandes baies du XVI^e siècle et la partition de la salle d'apparat en plusieurs pièces. C'est de cette période que datent aussi les murs-de-refend transversaux des caves.



Une des trois canonnières du colombier © Inrap.



Remplage du XVI^e siècle réemployé dans blocage maçonnerie nouvelle fenêtre © Inrap.

La basse-cour orientale est aussi transformée puisqu'elle sert désormais de ferme ; une vaste grange est construite dans son angle sud-est, le tracé de la courtine est modifié sur son front nord pour la construction d'une étable et d'une bergerie.

Au XIX^e siècle, puis au XX^e siècle, à la suite de nombreuses mutations foncières, le logis est à son tour transformé en bâtiment de ferme et le rhabillage de sa façade masque la qualité de ses origines.

Ayant perdu ses derniers occupants après guerre, et par manque d'entretien, le bâtiment se ruine progressivement et est partiellement abattu vers 1975.

De son côté, la tour n'est guère plus occupée. Camille Habert, dernier occupant de la tour au milieu du XX^e siècle, vit dans une seule pièce issue du découpage de la salle d'apparat, avec une souillarde aménagée dans une ancienne alcôve et un four à pain installé près de la vaste cheminée du XVIII^e siècle. À l'étage, le grand volume sert de silo pour le stockage des céréales, puis de poulailler.

Le site de Vesvre bénéficie d'un potentiel archéologique et historique rare en nous permettant d'avoir ainsi accès à tant de témoignages d'un passé préservé, illustrant comme rarement les étapes de la formation d'un territoire seigneurial et ses mutations, mais aussi son environnement et la manière dont il a été exploité et perpétuellement modifié.



Photo du logis prise vers 1970 et attribuée à C. Habert © fonds J. Millet.





L'ENQUÊTE EN COURS :

les moyens de la recherche

Par **Victorine Mataouckek**

archéologue, spécialiste
archéologie sur le bâti,
coordinatrice du PCR
(Inrap, CIF / UMR 7324 CITERES)

Le site de Vesvre bénéficie de l'action conjuguée de plusieurs programmes archéologiques.

À celui lié aux opérations d'archéologie préventive, engagées sur le site au rythme des travaux d'aménagements et de valorisation, s'ajoute, depuis 2012, une équipe de chercheurs réunis dans un Programme Collectif de Recherche (PCR).

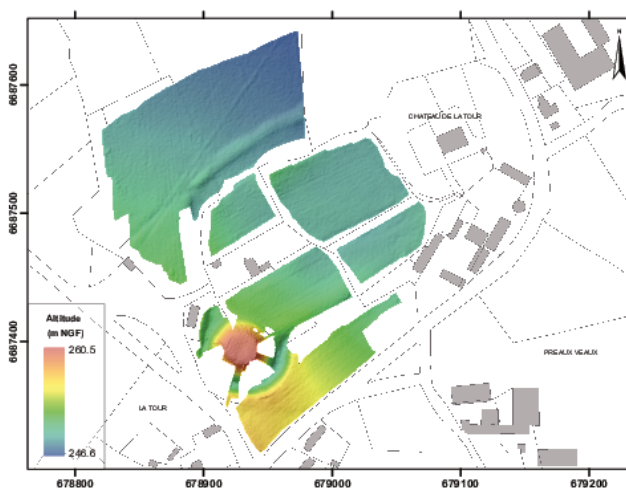
Le potentiel archéologique exceptionnel de Vesvre a conduit à la mise en place de ce projet, afin de réunir des chercheurs et des archéologues aux spécialités différentes autour de l'équipe archéologique présente sur le site depuis 1998. Par ce biais, il s'agit de constituer une équipe pluridisciplinaire à même d'exploiter toutes les données déjà recueillies dans le cadre de l'archéologie préventive et d'étudier les autres composantes du site.

Plusieurs thèmes structurent les axes de recherches.

En premier lieu, les recherches ont porté sur l'emprise du site pour disposer d'un relevé précis de la topographie actuelle avec l'identification de tous les micro-reliefs encore perceptibles. Les prospections géophysiques sur la basse-cour centrale, la motte et le terre-plein ont contribué à dessiner une première cartographie du potentiel du sous-sol.

Un autre axe de recherche a trait à l'approche paléo-environnementale, avec le croisement des données des études xylogique, carpologique et géo-archéologique pour appréhender la nature de l'environnement du site, son mode de gestion et son exploitation, du X^e au XII^e siècle.

Un axe important couvre les recherches d'archives pour éclairer le contexte historique de la formation de cette seigneurie et son évolution. Ces résultats sont croisés avec les données archéologiques et les résultats des datations dendrochronologiques.



Modèle numérique de terrain (MNT) du site, en l'état des recherches menées jusqu'en 2014 © Inrap.

En ce qui concerne la plate-forme, un des axes de recherche porte sur son emprise et son mode de construction, car seule une infime partie a été explorée jusqu'ici. C'est l'analyse géo-archéologique des prospections géotechniques qui permet de mieux comprendre l'emprise initiale de la plate-forme. Elles renseignent aussi la nature des couches qui la constituent en comparaison avec les données archéologiques issues des fouilles de 2003-2004.

Le travail de recherche porte également sur l'identification des bâtiments qui ont été édifiés sur la plate-forme. Celle-ci se fait par le biais de l'étude des différents matériaux de construction, recueillis lors des fouilles, qu'il s'agisse des éléments en bois, en terre cuite ou des vestiges de maçonneries.

La vie quotidienne et le statut des bâtiments fouillés sur la plate-forme sont au cœur d'un autre axe de recherche. Cela nécessite l'étude systématique de l'ensemble du mobilier récolté (céramique, faune, objets métalliques, objets en os, verre, cuir, etc) et le croisement de ces données.

L'activité de forge et les évolutions technologiques perçues dans les installations des ateliers nourrissent un axe de recherche spécifique car il est rare de pouvoir reconnaître en fouille une telle succession d'ateliers nous renseignant sur les pratiques de forge entre le X^e siècle et le milieu du XII^e siècle.

Enfin, un axe de recherche porte sur l'évolution de la conception d'une résidence seigneuriale, du XIII^e au XVIII^e siècle. Ce programme bénéficie des apports des opérations d'archéologies menées sur les élévations de la tour de Vesvre, construite en lieu et place de la plate-forme d'origine.



Levé micro-topographique de la motte © Inrap.



Fragments de *tegulae* de la fin du IX^e siècle © Inrap - Mathilde Noël.



L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

Victorine Mataouchek : archéologue, spécialiste archéologie sur le bâti, coordinatrice du PCR (Inrap, CIF / UMR 7324 CITERES) ;

Jérôme Arquille : dessinateur (Inrap CIF) ;

Viviane Aubourg : archéologue médiéviste, spécialiste de l'étude du verre (SRA Centre-VdL) ;

Diane Carron : ingénieur en analyse des sources à l'EHESS ;

Séverine Chaudriller : archéologue médiéviste et spécialiste du mobilier non céramique (instrumentum) (Inrap) ;

Frédéric Epaud : dendro-archéologue, chercheur au CNRS (UMR 7324 CITERES Laboratoire Archéologie et Territoires) ;

Laurent Fournier : archéologue spécialiste en paléo-métallurgie (Inrap) ;

Guillaume Hulin : géophysicien, Inrap / UMR 7619 ;

Sébastien Jesset : archéologue médiéviste et céramologue au Service Archéologique municipal d'Orléans ;

David Josset : archéologue et topographe (Inrap) ;

Didier Josset : archéologue médiéviste (Inrap / UMR 7324 CITERES) ;

Amélie Laurent : géo-archéologue (Service départemental d'archéologie du Loiret)

Blandine Lecomte-Schmitt : xylologue (Inrap) ;

Yannick Le Digol : dendrochronologue, Dendrotech Rennes ;

Véronique Legoux : restauratrice libérale, spécialiste des enduit peints ;

Morgane Liard : géo-archéologue (Inrap) ;

Pierre Mille : dendrologue, spécialiste des études d'objets en bois (Inrap / UMR 5600 ISTHME) ;

Véronique Montebault : spécialiste du cuir, restauratrice libérale / UMR 7041 ArScan ;

Patrick Neury : topographe (Inrap CIF) ;

Bénédicte Pradat : carpologue (Inrap) ;

Armelle Prévot : archéologue dessinatrice-infographe (Inrap) ;

Sylvie Serre : archéologue médiéviste (Inrap) ;

Véronique Vaillé : archéologue infographe (Inrap) ;

Jean-Hervé Yvinec : archéozoologue (Inrap / CRAVO).





Campagne de prospection par méthode magnétique, couplée à un GPS
© PCR Vesvre.



Mise en place des électrodes pour mesurer la résistivité du sol sur la motte
© PCR Vesvre.

LA GÉOPHYSIQUE - Guillaume Hulin

La géophysique fait partie des méthodes non-intrusives permettant d'offrir certaines informations sur le contexte archéologique. Elle est particulièrement bien adaptée aux problématiques liées à l'étude d'un site sur la longue durée. Par l'utilisation de méthodes appropriées, il est ainsi possible de répondre à certaines interrogations de l'archéologie et d'orienter la stratégie globale de l'opération.

La démarche engagée à Neuvy depuis 2012 a revêtu plusieurs formes, en fonction de l'échelle d'étude.

Au regard de l'étendue du site, il importait dans un premier temps d'établir une cartographie globale de l'ensemble et de son environnement proche. D'une manière générale, la prospection magnétique est une méthode particulièrement bien adaptée à la recherche des structures en creux et des structures de chauffe. Dans les cas favorables, les éléments construits peuvent également être décelés. Cette approche a ainsi permis d'obtenir une cartographie de la basse-cour et de ses environs, pour une surface totale de 3.2 ha, où plusieurs ensembles d'anomalies ont été distingués.

Après cette approche globale, une démarche plus ciblée a été mise en place au niveau de la motte. Deux problématiques distinctes avaient dès lors été posées. La première consistait à voir si la géophysique permettait de vérifier la présence d'un fossé entourant la motte sur le côté interne. La deuxième visait à rechercher d'éventuelles structures archéologiques au sommet de celle-ci. L'utilisation de coupes électriques avec un maillage plus dense a permis de reconnaître une très forte anomalie résistante, dont la morphologie a été précisée par une observation fine en 3D.

Cette approche géophysique multi-scalaire permet dès lors d'apporter des éléments de réflexion sur le contexte archéologique présent sur le site de l'ensemble castral de Vesvre à des degrés de précisions plus ou moins importants. Le couplage de ces données à d'autres sources d'information est primordial pour comprendre précisément les anomalies enregistrées et s'abstraire des éventuels biais inhérents à ce type de méthodes non-destructrices.



Carottage dans les douves du terre-plein © PCR Vesvre



Premières analyses *in situ* des carottes © PCR Vesvre

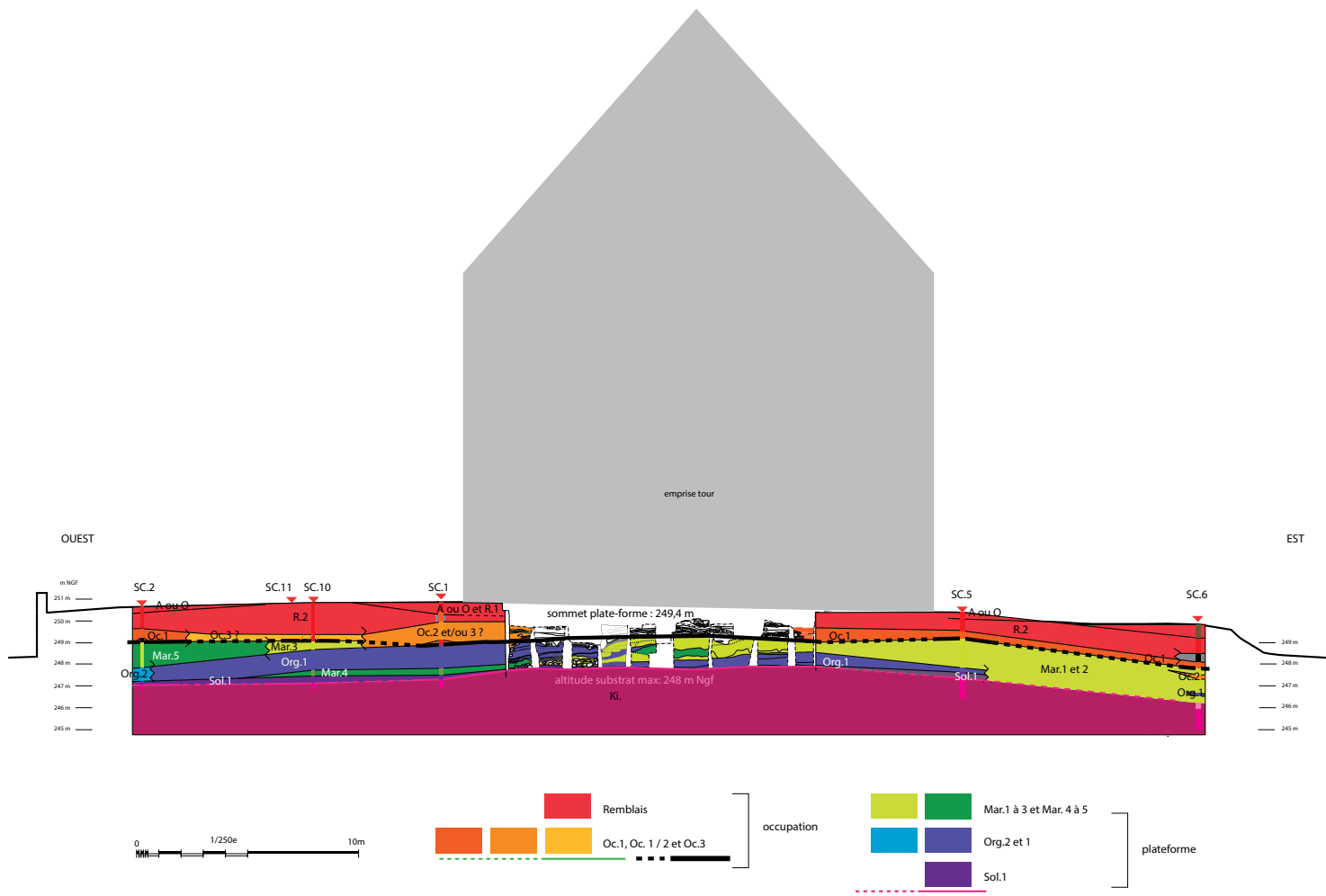
LA GÉO-ARCHÉOLOGIE - Morgane Liard

L'approche géo-archéologique sur le site de Neuvy, les carottes ont la parole ! La Géo-archéologie est « l'application des concepts et méthodes des Géosciences dans le domaine archéologique » (Waters 1992 : 3). Par concepts et méthodes il faut entendre par exemple les études sédimentologiques pratiquées par les géologues, les études de profils de sols effectuées par les pédologues ou encore l'étude des formes du relief par les géomorphologues. La géo-archéologie est donc pratiquée par des chercheurs de disciplines variées et elle est désormais intégrée à l'approche archéologique ; c'est le cas sur le site de Vesvre.

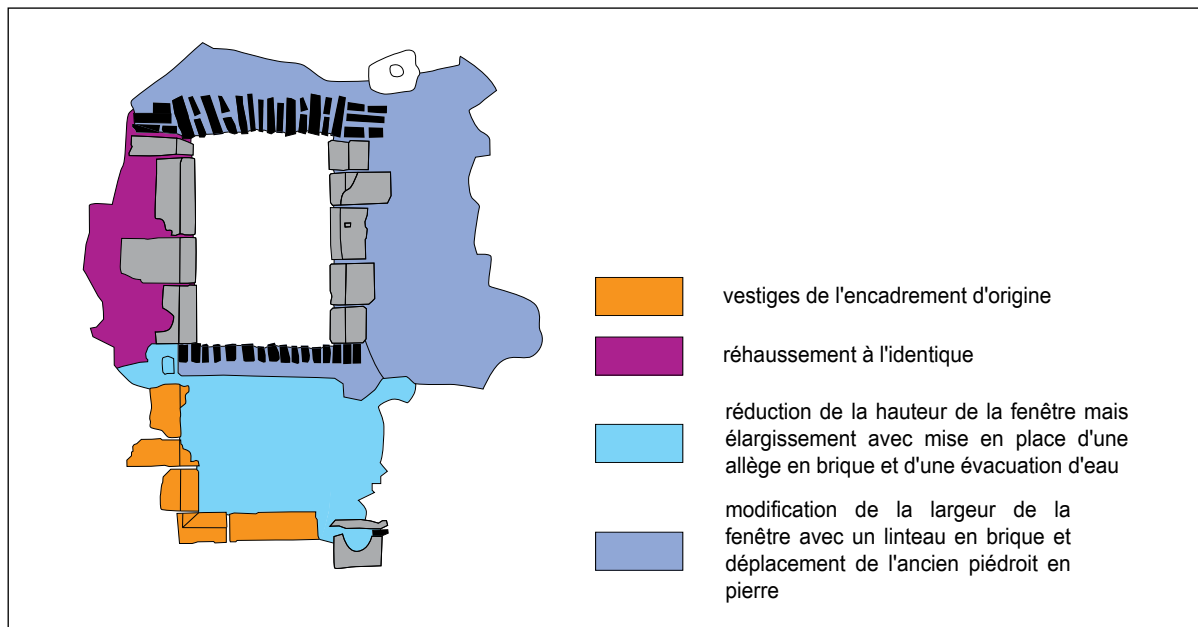
La plateforme constitue un espace de vie aménagé par l'homme. Pour en étudier la construction (quels matériaux ? Sur quelles épaisseurs ?), les limites (présence de fossés, en eau ou pas ?) et les sols archéologiques (sols naturels, sols d'occupation, remblais) au-delà des espaces fouillés sous la tour, des sondages carottés ont été effectués autour de la tour.

Ces carottes illustrent une stratigraphie archéologique dont l'étude révèle des absences ou des apports qui sont significatifs. Ainsi, le sol de surface naturel, l'humus, a été retiré à l'emplacement de la plateforme, après un épisode d'essartage. Outre ce « manque » révélé par l'étude, des « apports » ont également été distingués : des marnes, sur des épaisseurs parfois importantes, des matériaux organiques, ponctués par des surfaces de travail enregistrées sous la forme de sols archéologiques, très bien visibles. Ainsi, la présence/absence de certains éléments peut illustrer une situation donnée. Prenons un autre exemple, celui de la faune malacologique dont la présence et la nature traduisent l'existence d'un horizon de surface et d'un écosystème associé : prairie, lisière de bois, pelouse sèche etc. Enfin, la corrélation des stratigraphies des carottes permet également de définir la forme de la plateforme (étendue et épaisseur).

L'approche géo-archéologique nécessite ainsi un constant aller-retour entre les échelles d'observations fines et plus globales, étroitement imbriquées dans l'interprétation, en liaison avec les autres méthodes d'analyse mises en œuvre sur le site.



Corrélation stratigraphique entre les données des fouilles 2003-2004 et celles des carottages, sur la coupe ouest-est sur le terre-plein de la tour © M. Liard, Inrap.



Exemple d'analyse de la stratification maçonnée, sur la fenêtre du rez-de-chaussée de la face ouest © V. Mataouchek, Inrap.



Fouille des maçonneries par piquetage © Inrap.



Relevé stratigraphique © Inrap.

L'ARCHÉOLOGIE SUR LE BÂTI - Victorine Mataouchek

La méthode mise en œuvre pour cette opération est celle dite de "l'archéologie sur le bâti".

On étudie ici une construction selon les mêmes méthodes d'analyse stratigraphique utilisées dans le sous-sol, sauf qu'ici la stratification se lit à la verticale, sur les parois de l'édifice.

Les strates sont les différentes maçonneries mises en œuvre, qu'elles appartiennent au chantier de construction initial ou aux phases de réaménagement. La fouille se fait par piquetages, d'abord des enduits afin d'en reconnaître les superpositions et emprise, puis des joints entre les assises de pierres ou de briques. En ravivant la surface des joints, on distingue les caractéristiques des maçonneries et l'on détecte les éventuelles limites stratigraphiques.

Ces limites peuvent s'exprimer entre deux journées de travail d'un même chantier de construction.

Elles nous offrent alors la possibilité de suivre pas à pas l'avancement du gros œuvre et le rythme de progression du chantier mais aussi l'organisation du travail, la qualité et les ruptures de ses approvisionnements.

Les limites stratigraphiques que nous révélons peuvent également correspondre aux percements réalisés dans les maçonneries pour la mise en place d'un nouvel aménagement, à des travaux d'entretien ou encore à des travaux lourds de remaniements.

L'objectif est bien de comprendre à quels besoins répondent ces architectures, comment elles étaient habitées, puis de comprendre toutes les transformations qu'elles ont connues. Le bâti est ainsi une source directe d'information, riche et souvent unique, pour suivre l'évolution des modes de construction, de vie (laïc et religieux), ou de défense.



PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Buhot de Kersers A., *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, tome IV, Bourges : Pigelet et Tardy, 1889.

Catteddu I., *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge*. Paris : La découverte, collection archéologie de la France, 180p. 2008.

Jouanin M., *Une seigneurie en haut Berry : la terre de Vèvre, du début du XIe à la fin du XIIIe siècle*, maîtrise d'histoire, Université Paris 1, inédit, 1991-1992.

Mataouчек V., *La tour de Vesvre à Neuvy-deux-Clochers (18 163 003 AH Cher)* : rapport d'évaluation archéologique du bâti. Orléans : Sra Centre/Afan, 1999.

Mataouчек V., *Le site de Vesvre et la Tour de Vesvre, Neuvy- Deux-Clochers, Cher, n°2* : «Les premières fouilles archéologiques», Association des Amis de la Tour de Vesvre, Neuvy-Deux-Clochers, 9p, 2005.

Mataouчек V., "La plate-forme seigneuriale de Vesvre à Neuvy-deux-Clochers (18)", In **Catteddu I.** – *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge*. Paris : La découverte, collection archéologie de la France, 180p. 2008.

Mataouчек V., en collaboration avec **Serre S.** et la participation de **Badey S., Epaud F., Jesset S., Laurent A., Lecomte-Schmitt B., Montembault V., Pradat B.** – *Neuvy-Deux-Clochers : Tour de Vesvre (18 163 003 AH), rapport préliminaire des surveillances et fouilles archéologiques préventives, 2003-2006*. Pantin : Inrap CIF, 2009, 4 volumes.

Mataouчек V., Le programme de recherches archéologiques sur le site de Vesvre à Neuvy-deux-Clochers (Cher). *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n°191 (3^{ème} trimestre 2012), 2012, pp.3-6.

Mataouчек V., *Rapport de diagnostic archéologique, Cher, Neuvy-Deux-Clochers « La Tour » : ferme de Vesvre* : rapport de diagnostic. Pantin : Inrap CIF, 2012. 80p. : ill.

Mataouчек V. dir., *Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre, à Neuvy-Deux-Clochers – Cher* : rapport d'activité de PCR. Orléans, novembre 2012, 202p.

Mataouчек V. dir., *Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre, à Neuvy-Deux-Clochers – Cher* : rapport d'activité 2013 du PCR. Orléans, décembre 2013, 432p.

Mataouчек V., *Cher, Neuvy-deux-Clochers, La Tour : le colombier de Vesvre*, rapport de diagnostic archéologique. Pantin : Inrap Centre-Ile-de-France, 2014, 92p.

Mataouчек V. dir., *Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre, à Neuvy-Deux-Clochers – Cher* : rapport d'activité 2014 du PCR. Orléans, janvier 2015, 450p.

Waters M. R., *Principles of geoarchaeology, a north american perspective.*, Tucson and London : The University of Arizona Press, 399 p. 1992.

LEXIQUE

Carpologie : étude des restes de graines et fruits conservés dans les sédiments archéologiques qui correspondent la plupart du temps aux déchets de l'homme durant ses activités.

Escarpe : paroi du fossé du côté de la place-forte qui peut être en terre ou parementée.

Faune malacologique : faune composée de mollusques, tels que les escargots.

Strap-guide : passant pour guider les rênes.

Xylologie : étude de l'histoire des bois depuis la détermination botanique de l'arbre, en passant par ses transformations successives, son utilisation et ses mécanismes d'usure.

Cet ouvrage a été réalisé par
La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire
6, rue de la Manufacture
45043 Orléans Cedex

à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2016

Directeur de la publication :

Sylvie Le Clech

Directrice régionale des affaires culturelles
du Centre-Val de Loire

Coordination éditoriale :

Sylvie Marchant

Conseillère pour la valorisation des patrimoines

Ont collaboré à ce numéro :

Nathalie Arbaret, ingénieure des services culturels et du patrimoine, DRAC Centre-Val de Loire, Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) du Loiret

Anne-Isabelle Berchon, chargée d'études documentaires, DRAC Centre-Val de Loire, CRMH

Guillaume Hulin, géophysicien (Inrap / UMR 7619)

Morgane Liard, géo-archéologue (Inrap)

Victorine Mataouчек, archéologue, spécialiste archéologie sur le bâti, coordinatrice du PCR (Inrap, CIF / UMR 7324 CITERES)

Relecture :

Marie-Hélène Priet, communication

Auréliе Schneider, service régional de l'archéologie

Création et impression : Graphival

Dépôt légal : ISSN 2271-2895

Cette brochure ne peut être vendue.

Collection « Patrimoines en région
Centre-Val de Loire »
Patrimoine protégé n°3
Septembre 2016

NEUVY-DEUX-CLOCHERS

Cher

Site de Vesvre

Propriétaire :

Commune de Neuvy-Deux-Clochers

Étude en cours :

Diagnostic du logis seigneurial classé.

Durée de l'étude : 7 mois

Montant de l'étude :

30 000 € (financement État 100%).

Maîtrise d'ouvrage :

Ministère de la culture et de la communication -
Direction régionale des affaires culturelles du Centre-
Val de Loire - Conservation régionale des monuments
historiques ; **Frédéric Aubanton**, conservateur
régional des monuments historiques ; **Pascal
Chauveau**, technicien des services culturels et des
bâtiments de France.

Maîtrise d'œuvre :

Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte du
patrimoine.

Diagnostic archéologique : Victorine

Mataouчек, INRAP - archéologue, spécialiste
archéologie sur le bâti.

Déjà parus

Patrimoine protégé



- 1913-2013 : cent ans de protection en région Centre



- Marmoutier : un grand monastère ligérien

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise chaque année quelque 1 500 diagnostics archéologiques et 250 fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et dans les DOM. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap



Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire
6, rue de la Manufacture
45000 Orléans
Tel : 02 38 78 85 00

Site internet : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire